

toise , en 1307 , entre Philippe-le-Bel et Louis I de Villars , prédécesseur de Pierre de Savoie , semblait subsister encore , ou du moins n'avait été abrogé qu'en partie ; il contenait certains articles qui ne plaisaient ni aux ecclésiastiques , ni aux barons , ni aux nobles , ni aux bourgeois (*burgensibus*) ; le roi , sur leurs doléances , rendit , le 22 avril 1312 , une pragmatique sanction , datée de Saint-Just , près Lyon , par laquelle il annula le traité de 1307 . Toutefois ce n'est point encore de la date de cette pragmatique , dont le P. Menestrier nous a conservé le texte dans les *Preuves* de son *Histoire Consulaire* , que je me propose d'exciper , parce qu'elle ne paraîtrait peut-être pas assez concluante ; mais notre savant historien nous a aussi conservé dans ses *Preuves* cinq autres actes relatifs à l'exécution de la cession du comté de Lyon ; ce sont ces actes qui vont nous servir à trancher la question qui nous occupe .

Le premier est un édit du roi , daté de Vienne le 11 avril 1312 . — Philippe nomme les experts qui doivent procéder à l'estimation des terres données en échange du Comté de Lyon .

Le second est un autre édit , daté de Fontainebleau le mercredi après Noël (27 décembre) 1312 . Le roi déclare se réserver la plus-value des terres cédées à l'archevêque .

Le troisième , daté de Paris le même jour 27 décembre , est souscrit par l'archevêque de Lyon , qui accepte les terres données en échange de sa juridiction .

Le quatrième , qui porte la même date que le précédent , contient l'estimation faite par Pierre de Savoie du prix de sa juridiction .

Le cinquième et dernier est daté de Paris le 2 janvier 1312 (1313 , n. s. ) .

Le roi enjoint aux baillis de Mâcon de faire à l'archevêque de Lyon la remise des terres qui y sont énoncées .

On a sans doute remarqué que le premier des cinq actes que je viens de mentionner est du 11 avril , et qu'il porte , ainsi que les quatre autres , le millésime de 1312 . J'ajouterai une circonstance qui rend encore plus certaine la date de